

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE LA TRINITÉ-DES-MONTS

Séance extraordinaire 08 Avril 2020

Séance extraordinaire de la Municipalité de la Paroisse de La Trinité-des-Monts, en appel conférence téléphonique du au COVID-19, le jeudi 08 avril 2020 à 09h00.

Sont présents : Langis Proulx Nicole Després
Denyse Leduc René Morin
Lawrence Brisson Lise Lebel

Tous, formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Yves Detroz.

Madame Nadia Lavoie, dir. gén. /sec.-trés., fait fonction de secrétaire d'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 09h00.

LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR AINSI QUE LA CONFIRMATION DU REFUS DE L'AVIS DE CONVOCATION

Résolution No 048-20

Le maire donne lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation. Il est proposé par Lise Lebel, et résolu à l'unanimité des conseillers présents. Les membres du conseil affirment avoir refusés l'avis de convocation.

NOMINATION D'UNE PERSONNE-PIVOT

Résolution No 049-20

Considérant que la crise actuelle liée à la Covid-19 ;

Considérant que les besoins de déploiement de services essentiels sur le territoire de la MRC ;

Considérant que le rôle central de la municipalité, à titre de gouvernement de proximité ;

Considérant que les besoins d'adaptation aux réalités de la communauté locale ;

Considérant que le besoin des instances régionales d'avoir une personne pivot dans chaque milieu ;

Considérant que le rôle essentiel d'une bonne communication entre les différents paliers en temps de crise;

Considérant que le besoin de développer des approches communes sur le territoire de la MRC;

Considérant que l'importance d'adopter un fonctionnement évolutif, cohérent avec la situation de crise ;

Considérant que la nécessité de répondre aux besoins de base et besoins psychosociaux sur l'ensemble du territoire de la MRC, y compris en ruralité;

Il est proposé par Langis Proulx et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de La Trinité-des-Monts nomme madame Nadia Lavoie, directrice générale à titre de personne pivot, ainsi que madame Joëlle Lepage, adjointe secrétaire-trésorière et monsieur Yves Detroz, maire comme substitut, pour agir dans notre municipalité, selon le rôle et les mandats ci-après nommés :

Rôle:

- veiller au fonctionnement des services d'aide essentiels dans sa municipalité ;
- garantir la diffusion de l'information en provenance de la Cellule de services de proximité de la MRC vers son milieu ;
- relayer les informations et les besoins locaux à la responsable de la coordination à la MRC;
- assurer la circulation d'information au sein de son équipe locale (employés, élus et bénévoles);
- veiller à ce que les mesures prises à l'échelle de la MRC soient opérationnelles dans son milieu ;
- participer à la recherche de solutions et alimenter la cellule de la MRC concernant les initiatives issues de sa communauté ;
- supporter la mise en place d'initiatives locales qui répondent à des besoins spécifiques et qui sont complémentaires aux mesures déployées sur le territoire;
- veiller à la confidentialité des informations recueillies sur les personnes en situation de vulnérabilité;
- veiller au déploiement de services qui tiennent compte de la dignité et du respect de la vie privée;
- être à la disposition de la Direction de la santé publique du BSL pour des besoins spontanés.

Mandats :

- aide alimentaire
 - o récolte des besoins (veille sur les besoins suspectés dans la communauté, enregistrement des coordonnées des personnes, transmission à Moisson selon l'horaire préétabli)
 - o distribution de denrées (réception et réfrigération des denrées, organisation de la distribution)
- coordination des bénévoles
- logistique des transports essentiels (ex : r-v médicaux)
- support aux mesures d'hébergement d'urgence (si besoin)
- veille psychosociale (en collaboration avec les ressources de la MRC)
- communications : relai d'informations et référencement (vers ressources d'aide).

PROGRAMME D'EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA : DEMANDE DE MODIFICATION DU TAUX DE POURCENTAGE OFFERT AUX MUNICIPALITÉS

Résolution No 050-20

CONSIDÉRANT QUE le programme Emploi d'été Canada offre une contribution financière aux employeurs afin de créer des emplois d'été intéressants pour les jeunes âgées entre 15 et 30 ans, tout en renforçant les économies et les collectivités locales;

CONSIDÉRANT QUE ce programme est en vigueur depuis fort longtemps et que le pourcentage de subvention pouvant être accordé aux municipalités est le même depuis le début de ce programme;

CONSIDÉRANT QUE les organismes sans but lucratif peuvent recevoir un financement allant jusqu'à 100% du salaire horaire minimum;

CONSIDÉRANT QUE les employeurs du secteur public peuvent recevoir un financement allant jusqu'à 50% du salaire minimum;

CONSIDÉRANT QUE le Gouvernement du Canada reconnait les municipalités enregistrées comme des donataires reconnus;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par René Morin et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de La Trinité-des-Monts :

- de demander au Gouvernement du Canada une augmentation du pourcentage de financement pour le programme Emplois d'été Canada afin que les municipalités soient admissibles à recevoir le même pourcentage de financement que les organismes sans but lucratif;
- que la municipalité de La Trinité-des-Monts demande l'appui de toute les MRC et toutes les municipalités du Québec;
- que la municipalité de La Trinité-des-Monts demande l'appui de la FQM;
- de demander au MRC et aux municipalités de transmettre leur appui à la présente demande au député Fédérale de leur circonscription.

LEVÉE DE LA SÉANCE
Résolution No 051-20

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Nicole Després que la séance soit levée. Il est 09h18.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 04 MAI 2020

.....
 Yves Detroz, Maire

.....
 Nadia Lavoie, Dir. gén. / Sec.-très.